



Cerema

Centre d'études et d'expertise sur les risques,
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

TRI Littoral Charentais

Stratégie locale de gestion du risque inondation

Diagnostic préalable

Didier Felts

Perrine Vermeersch

Cerema Sud Ouest – Laboratoire de Bordeaux

Présentation de l'étude

- Commande de la DDTM17
- Livrable : Diagnostic pour l'élaboration de la SLGRI du TRI Littoral Charentais
- Objectifs :
 - Réaliser un inventaire des documents ou des études pouvant être utiles à l'élaboration de la SLGRI
 - Analyser ces documents afin d'identifier les informations pouvant alimenter la stratégie
 - Cibler les manques de ces documents au regard du contenu attendu dans une SLGRI
 - Synthétiser l'ensemble de ces éléments sous la forme d'un diagnostic avec mise en évidence des manques d'informations (diagnostic à trous)

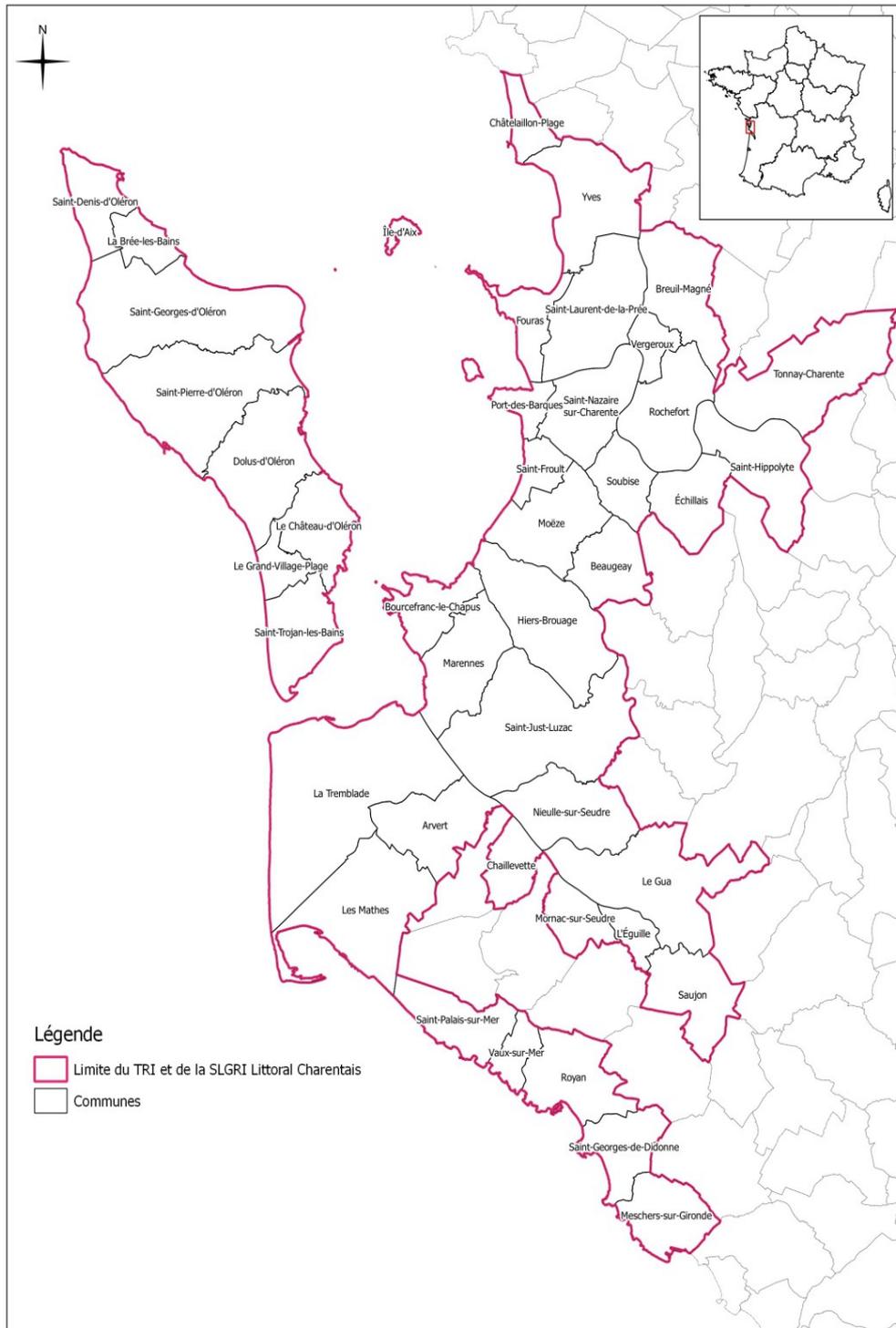
Sommaire présentation

- Zone d'étude, méthodologie et hypothèses de travail
- Les grandes étapes de l'étude
 - Etapes 1 et 2 : inventaire et analyse de documents
 - Etape 3 : Synthèse des objectifs et dispositions des PGRI de la zone d'étude
 - Etape 4 : Diagnostic à trous au regard de la future SLGRI et aussi par territoire
- Synthèse

La zone d'étude

- 1 TRI
- 43 communes
- Aléa submersion marine (et inondation fluviale)
- Plusieurs îles dont Île d'Oléron
- 3 grands estuaires (Gironde, Seudre, Charente)

➤ **Des typologies de territoire différentes**



La méthodologie de l'étude

Etape 1 : Inventaire des documents disponibles

Etape 2 : Réalisation de fiches de synthèse

Construction d'un modèle de fiche sur la base des thématiques attendues dans la SLGRI

Analyse des documents et rédaction des fiches

Etape 3 : Synthèse des objectifs et dispositions des PGRI de la zone d'étude

Synthèse des dispositions de chaque objectif du PGRI Loire Bretagne

Synthèse des dispositions de chaque objectif du PGRI Adour-Garonne

Tableau comparatif des dispositions des 2 PGRI

Identification des dispositions similaires aux 2 PGRI et regroupement par ensembles homogènes

Etape 4 : Mise en évidence des « trous dans la raquette »

Exploitation des fiches de synthèse

Identification des manques vis à vis du contenu attendu dans le diagnostic de la SLGRI

Identification des manques structurée par rapport aux dispositions synthétisées des PGRI et sous forme de tableaux

Analyse du tableau par objectif

Analyse du tableau par territoire
Construction d'une « carte mentale »

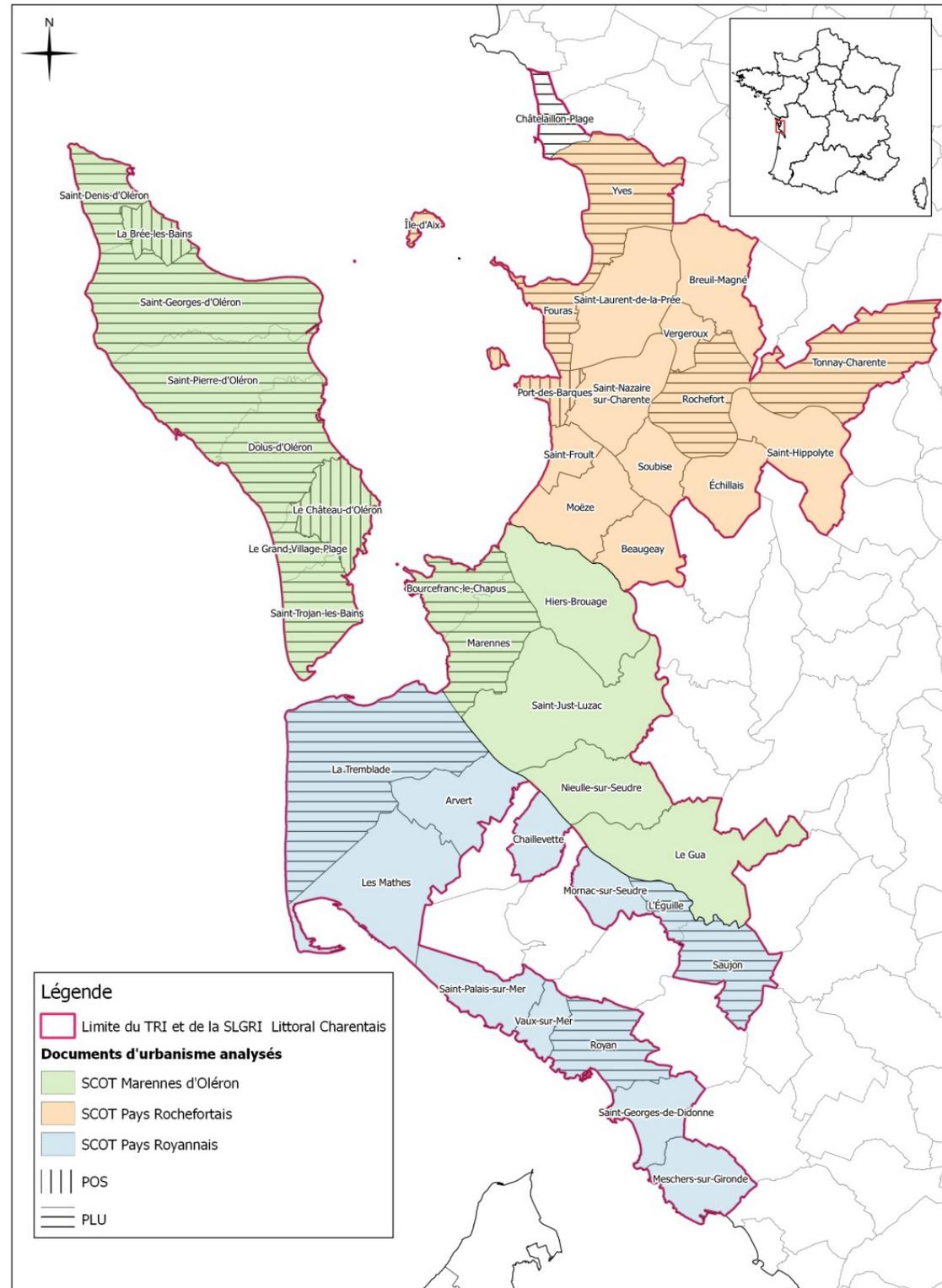
Hypothèses de travail

- Les documents analysés sont une photo à un instant t (2016) et sont amenés à évoluer
- Le panel des documents de travail n'est pas exhaustif mais il est censé être représentatif des tendances des territoires investigués
- Les analyses menées sont une représentation du risque et du thème traité par le chargé d'étude qui doit tendre vers le plus d'objectivité (partage d'expérience)

Etapes 1 et 2 : inventaire et analyse de documents

Les PLU- POS et les SCOT

- 18 PLU analysés (Nord département, Oléron, estuaire Seudre, estuaire Gironde)
- 4 POS analysés
- 3 SCOT analysés



Etapes 1 et 2 : inventaire et analyse de documents

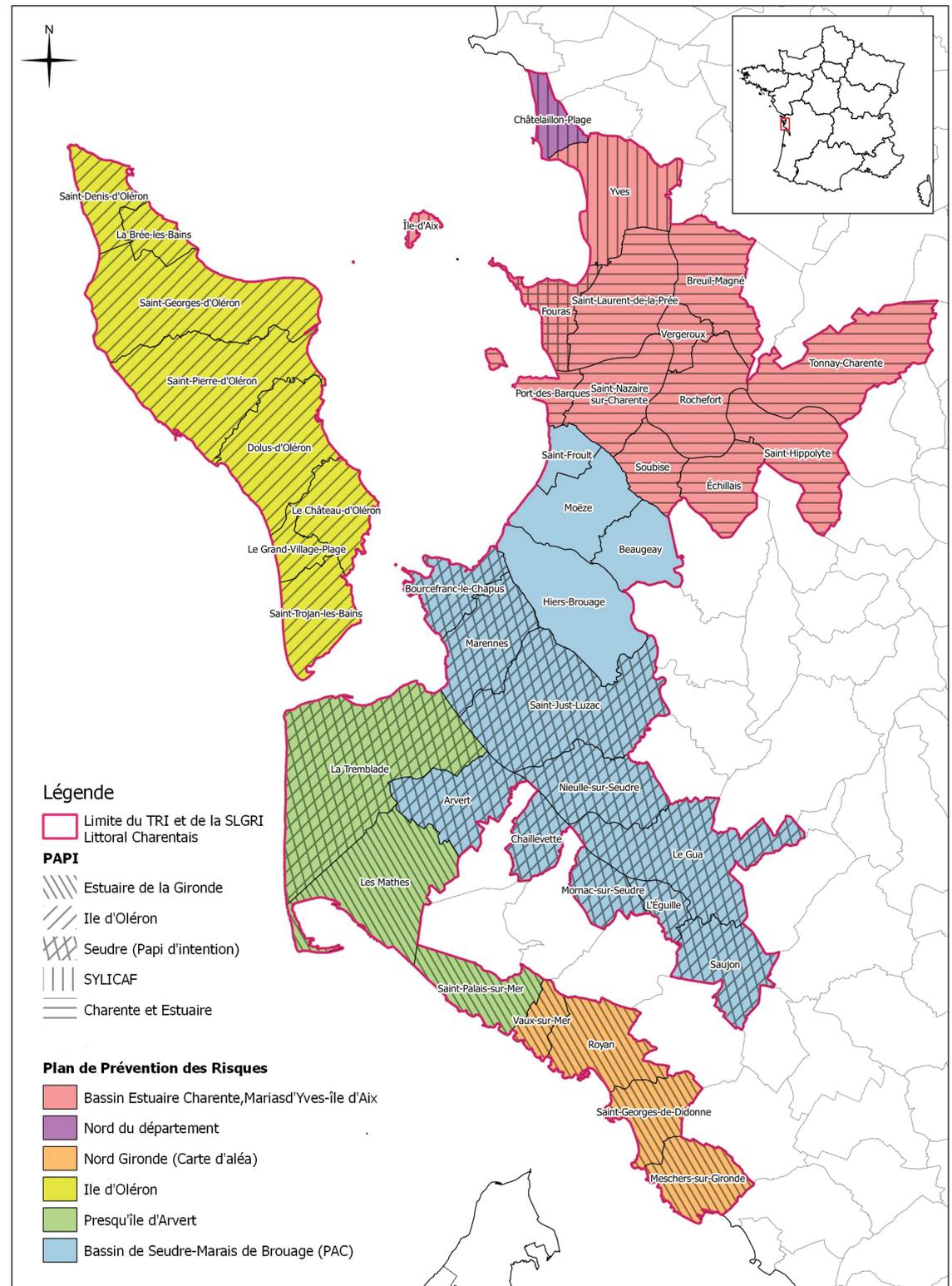
Les PAPI et PPRI

- 4 PPR analysés (Presqu'île d'Arvert, Nord du département pour Chatelaillon-Plage, Estuaire Charente et marais Yves et île d'Oléron)
- 5 PAPI dont un PAPI d'intention pour la Seudre

Le TRI Littoral Charentais

Les REX en 17 et documents CEREMA SO (Xynthia, Martin,...)

Les SLGRI sur d'autres territoires (Diagnostic SLGRI Scarpe aval – DDTM59, SLGRI Montauban-Moissac...)



Les études de danger et la connaissance sur les ouvrages

- **6 Études de danger (EDD)**

- Port des Barques
- Les Boucholeurs
- La grande plage de Chatelaillon et la petite plage de St Jean des Sables
- Boyardville / la Perrotine
- St Trojan les Bains
- Fouras / Pointe de la Fumée

2 bases de données

- La base de données « ouvrages » nationale
- La base de données « ouvrages » 17

La notice méthodologique : préconisation pour le recensement des ouvrages et structures de défense contre les aléas côtiers (CETMEF 2011)

Etape 3 : Synthèse des objectifs et dispositions des PGRI de la zone d'étude

Un TRI - Deux PGRI (Adour-Garonne et Loire-Bretagne) : Identifier les complémentarités sur les PGRI en privilégiant les dispositions du PGRI Adour-Garonne

Exemple :

PGRI Adour-Garonne : Gérer les capacités d'écoulement et restaurer les zones d'expansion des crues pour ralentir les écoulements

PGRI Loire-Bretagne : Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues et des submersions marines

PGRI LOIRE BRETAGNE	PGRI ADOUR-GARONNE
<p>→ Préservation des zones inondables non urbanisées (prise de compétence pour les documents (PPR) après 31 /12/2016 et approbation du PGRI)</p> <p>→ Préservation des zones d'expansion des crues et capacités de ralentissement des submersions marines (prise de compétence pour les documents (PPR) après 31 /12/2016 et approbation du PGRI)</p> <p>→ Non-aggravation du risque par la réalisation de nouvelles digues (de nouvelles digues ne peuvent être mises en place si seulement elles n'augmentent pas la vulnérabilité de la zone protégée)</p> <p>→ Informers les commissions locales de l'eau sur les servitudes et l'identification de zones d'écoulements préférentiels pour la création de zones de rétention d'eau de crue, ou la création/restauration des zones de mobilité du lit mineur.</p> <p>→ Associer les commissions locales de l'eau à la définition de la liste des ouvrages ou travaux, créant un obstacle à l'écoulement des eaux.</p> <p>→ Gestion de l'eau et projets d'ouvrages de protection : Dès qu'il est prévu d'équiper un bassin versant d'un ouvrage de protection contre les crues important un Sage est mis à l'étude et la commission locale de l'eau se prononce sur le projet d'équipement et les objectifs de gestion associés.</p> <p>→ Entretien des cours d'eau</p>	<p>→ Améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassins hydrographiques et renforcer leur préservation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un inventaire des zones «têtes de bassin» et des chevelus hydrographiques -une analyse de leurs caractéristiques, notamment écologiques et hydrologiques, et des pressions -la définition d'objectifs spécifiques et de règles de gestion adaptées de préservation ou de restauration de leur qualité avec une approche coûts/bénéfices en concertation avec les acteurs économiques <p>→ Favoriser la reconquête de zones naturelles d'expansion des crues ou de zones inondables après les avoir répertoriées (y compris zones humides des marais littoraux et rétro-littoraux, les espaces tampons de submersions marines)</p> <p>→ Promouvoir le ralentissement dynamique naturel dans les bassins versants (zones humides, haies, talus, couverts végétaux hivernaux, espaces boisés,...)</p> <p>→ Construire des ouvrages de ralentissement dynamique des écoulements, de type casiers écrêteurs de crues en amont des zones fortement urbanisées lorsque réduction de la vulnérabilité, ne peuvent constituer à eux seuls la réponse appropriée</p> <p>→ Restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et les zones tampons littorales (les marais littoraux et rétro-littoraux, les espaces tampons de submersion marine)</p> <p>→ Mobiliser le levier de l'acquisition foncière comme outil de préservation et de gestion de ces espaces</p> <p>→ Etablir et mettre en œuvre des plans de gestion des cours d'eau à l'échelle des bassins versants</p> <p>→ Gérer les déchets flottants et valoriser les bois flottants à travers programmes de gestion des déchets et des bois flottants</p>

Etape 3 : Synthèse des objectifs et dispositions des PGRI de la zone d'étude

Construction d'un plan " PGRI " unifié et adapté au contexte local. Ce plan sert d'hypothèse de travail à la future SLGRI : 6 objectifs déclinés en 20 dispositions

- **Objectif 1** : Développer des gouvernances, à l'échelle territoriale, adaptées, structurées, pérennes et aptes à porter des stratégies locales et des programmes d'actions (2 dispositions)
- **Objectif 2** : Améliorer la connaissance, la conscience et la culture du risque inondation en mobilisant les acteurs (3 dispositions)
- **Objectif 3** : Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés (4 dispositions)
- **Objectif 4** : Aménager durablement les territoires par une meilleure prise en compte des risques inondation, dans le but de réduire les dommages aux personnes et aux biens et donc leur vulnérabilité (5 dispositions)
- **Objectif 5** : Gérer les capacités d'écoulement et restaurer les zones d'expansion des crues et des submersions marines pour ralentir les écoulements (3 dispositions)
- **Objectif 6** : Améliorer la gestion des ouvrages (4 dispositions)

 Un document à partager, faire évoluer et valider ...

Etape 4 : Diagnostic à trous au regard de la future SLGRI et aussi par territoire

Illustration du processus suivant l'objectif n°2: Améliorer la connaissance, la conscience et la culture du risque inondation en mobilisant les acteurs (3 dispositions)



Direction territoriale Sud-Ouest

Objectif 2 : Améliorer la connaissance, la conscience et la culture du risque inondation en mobilisant les acteurs

Disposition 2-1 : Améliorer la connaissance			Disposition 2-2 : Améliorer la conscience et la culture du risque	Disposition 2-3 : Sensibilisation des maires à leurs responsabilités en matière d'information	
Améliorer la connaissance de l'aléa	Développer la connaissance et l'identification des enjeux	Diffuser la connaissance du risque et de la vulnérabilité des territoires			
PAPI	SYLICAF	<p>Tous les enjeux sont bien identifiés, exceptés les réseaux d'énergie et communication</p> <p>Trois aléas : Martin 1999, Xynthia 2010, Xynthia + chgt climatique Modélisation par comparaison des PHE issues des REX et des modélisations locales 1D- 2D - Pas de modélisations sur les vitesses et la concomitance avec d'autres aléas (érosion côtière)</p> <p><u>Actions prévues</u> : Un observatoire des enjeux sur Yves et Chatellaillon -Création d'un SIG crue et inondation en lien avec observatoire des enjeux</p>	<p>Le PAPI en tant que tel sert à diffuser la connaissance</p> <p><u>Action prévue</u> : Diffusion et de sensibilisation de la population sur le risque de submersion (mise en ligne DICRIM, réunion public...)</p>	<p>Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) achevés et diffusés / Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) élaborés sur quatre communes / pas de Plan Familial de Mise en Sécurité (PFMS) sur ile d'Aix et Fouras-Les-Bains</p> <p><u>Actions en cours</u> : - Pose de repères de laisses de mer (17 posés reste 5) - Elaboration de PFMS pour 2015 (Châtellaillon, Yves) / sensibiliser les acteurs économiques (horizon 2016)</p>	<p>Implicitement réalisée par le SYLICAF dans le cadre de la mission d'assistance des communes dans la mise en œuvre des actions du PAPI</p> <p>Peu d'informations sur les garanties prévues par les codes d'assurance.</p>
	Charente & Estuaire	<p>Le recensement des enjeux (les différents bâtis (remarquables, d'activités ou indifférenciés), réseaux (routes et voies ferrée) et points d'intérêts est basique. Ils sont identifiés sur la base de la BD TOPO; les enjeux environnementaux sont cartographiés</p> <p>Trois aléas : Martin 1999, Xynthia 2010, Xynthia + chgt climatique (scénario seulement connu dans le cadre de l'étude du schéma estuaire) / Enveloppe d'inondation historique + cartographie PPR des hauteurs d'eau seulement pour l'évènement moyen/ Pas de vitesse</p> <p><u>Actions prévues</u> : -Qualification et quantification des aléas submersions -Etude de la concomitance entre le fluvial et le maritime</p> <p><u>Action prévue</u> : Amélioration de l'identification des enjeux (habitat, activité économique, infrastructure, agricultures, espace naturels...) et patrimoniaux impactés par la submersion</p>	<p>Le PAPI en tant que tel sert à diffuser la connaissance. Le site internet et la lettre de communication périodique de l'EPTB Charente sont des outils de diffusion.</p>	<p>DICRIM pas réalisés Pas d'information sur les PPMS et t PFMS 44 repères de laisse de mer posés Exposition sur Xynthia mise en service en 2014</p> <p><u>Actions prévues</u> : Assister les collectivités sur les DICRIM / séminaire Aménagement et gestion des espace littoraux/ enquêtes sociologiques</p>	<p>Implicitement réalisée par l'EPTB Charente dans le cadre de la mission d'assistance des communes dans la mise en œuvre des actions du PAPI</p> <p>Peu d'informations sur les garanties prévues par les codes d'assurance.</p> <p><u>Action prévue</u> : Appui aux collectivités pour l'information réglementaire sur les risques d'inondation</p>
	Seudre (PAPI d'intention)	<p>Bonne connaissance historique crues fluviales (T100 est 1982) submersion (Martin, Xynthia) ou remontée de nappes. Besoin connaissance plus fine</p> <p>Modélisation hydraulique de 3 scénarios de submersion et un de concomitance.</p> <p>Recensement des enjeux (bâti indifférencié, industriel, remarquable, commercial, agricole, sportif) à partir de la BDTopo 2007, plan cadastral informatisé vecteur et les fichiers fiscaux MAJIC3. L'occupation du sol a été identifiée à partir de la BDTopo 2007, RPG 2009, et Corinne Land Cover 2006. Aucune information sur les réseaux</p> <p><u>Action prévue</u> : recensement complet des enjeux du bassin de la Seudre</p>	<p>Le PAPI en tant que tel sert à diffuser la connaissance.</p> <p><u>Action prévue</u> : Diffusion de la connaissance, par l'intermédiaire d'un site internet, de lettre de communication et réunions publique</p>	<p>Aucune information n'est donné sur les outils d'information (DICRIM, DDRM, transmission d'information aux maires, PCA, PPMS, PFMS...)</p> <p>Mais volonté d'améliorer la culture du risque (objectif du PAPI)</p> <p><u>Actions prévues</u> : -Pose de repère de crue ou laisse de mer -Sensibilisation aux risques d'inondation et de submersion par des leviers (un concours Memo'Risks pour les mairies et écoles, Réunions publiques, site internet/ lettre de communication)</p>	<p>Implicitement réalisée par le SMASS dans le cadre de la mission d'assistance des communes dans la mise en œuvre des actions du PAPI</p> <p>Peu d'informations sur cette thématique</p>

Etape 4 : Diagnostic à trous au regard de la future SLGRI et aussi par territoire

Disposition 2-1 : Améliorer la connaissance					Disposition 2-2 : Améliorer la conscience et la culture du risque	Disposition 2-3 : Sensibilisation des maires à leurs responsabilités en matière d'information
Améliorer la connaissance de l'aléa	Développer la connaissance et l'identification des enjeux	Diffuser la connaissance du risque et de la vulnérabilité des territoires				
Estuaire de la Gironde	<p>Evt fréquent : projection sur les terres d'un niveau des PHMA de 3 m au Verdon (+ 15 cm entre Royan et Port-Bloc)</p> <p>Evt Moyen : MAX entre projection d'un niveau des PHMA de 3 m au Verdon + 0,70m (1 m finalement car effets locaux) et la cote Xynthia ou Martin atteinte dans les terres en amont de Saint-Palais-sur-Mer (utilisation du RIG avec des hypothèses spécifiques entre Vaux-sur-Mer et Meschers-sur-Gironde – soit cote 3,73 m au Verdon – 3,82 à Meschers-sur-Gironde et 3,88 m à Talmont) ;</p> <p>Evt Extr : MAX entre projection de la PHMA de 3 m au Verdon + 1,70 m et cote Xynthia ou Martin + 0,60 m dans les terres</p> <p><u>Action prévue</u> : Amélioration du Référentiel Inondation Gironde (extension en charente-maritime?)</p>	<p>Pas d'analyse des enjeux, hormis sur Meschers (habitats avec BD Topo, population en ZI, activité industriel ?, patrimoine ?, enjeux environnementaux...)</p> <p><u>Actions en cours</u> : - Recensement des activités agricoles - Mise en place d'une base de données sur les risques et d'un outil cartographique (en 2016-2017)</p>	<p>Le PAPI en tant que tel sert à diffuser la connaissance.</p> <p><u>Action prévue</u> : Communiquer et sensibiliser auprès de tous les acteurs concernés par les inondations (journées d'information, formation, Rex, échanges, formation en interne pour les agents et élus départementaux, documents d'information sur les risques, Diffusion de newsletter sur le PAPI)</p> <p>Mais ce n'est pas clairement dit qu'il y aura une application de cette action en charente-maritime</p>	<p>Royan et Vaux sur mer n'ont pas de DICRIM, pas de repères de crue, aucune communication sur les risques et pas d'affichage,</p> <p>Signature une lettre d'engagement : la mise à jour des PCS, l'installation de repère de crue historique, informer la population, réaliser et mettre à jour le DICRIM et faire connaître les consignes de sécurité du DICRIM.</p> <p>Les autres communes du PAPI situées sur le TRI Littoral charentais n'ont pas communiquées les données dans le cadre du PAPI.</p> <p><u>Actions prévues</u> : - Communiquer et sensibiliser auprès de tous les acteurs concernés par les inondations (journée d'information/formation/Rex/Echange, Formation en interne pour les agents et élus départementaux, documents d'information sur les risques, Diffusion de newsletter sur le PAPI) / Mise en place des études de repère de laisse de mer pour Xynthia - Aide technique aux communes pour informer et sensibiliser sur les risques par le biais des DICRIM, affiches et communication auprès de la population</p> <p>Mais ce n'est pas clairement dit qu'il y aura une application de cette action en charente-maritime</p>	<p>Implicitement réalisée par le SMIDDEST dans le cadre de la mission d'assistance des communes dans la mise en œuvre des actions du PAPI</p> <p>Peu d'information sur cette thématique</p> <p><u>Action prévue</u> : Communiquer et sensibiliser auprès de tous les acteurs concernés par les inondations (journée d'information/formation/Rex/Echange, Formation en interne pour les agents et élus départementaux, documents d'information sur les risques, Diffusion de newsletter sur le PAPI)</p> <p>Mais ce n'est pas clairement dit qu'il y aura une application de cette action en charente-maritime</p>	
Ile d'Oléron	<p>Scn 1 (T 30 ans): tempête 99 (pas de submersion), Scn2 (T 150 ans) : Xynthia (4,33 m Boyardville – carto avec Zmax), Scn3 (T 300 ans) Xynthia Sup - Xynthia+0,60m (4,50 m à Boyardville – carto Zmax)</p>	<p>Carte d'occupation des sols (Géoportail), carte sommaire des enjeux issue du PPRN de 2004</p>	<p>Le PAPI en tant que tel sert à diffuser la connaissance, tout comme le PPRN en cours de revision.</p> <p><u>Actions prévues</u> : - Transmission et communication sur les risques au travers d'expositions, - Communication via actions PAPI échéance 2016</p>	<p>DICRIM réalisés. PMS et PPMS réalisés Transmission et communication sur les risques au travers d'expositions, pose de repères de crues, (actualisation et création), communication via actions PAPI et DICRIM avec des échéances 2016</p>	<p>Implicitement réalisée dans le cadre de la mission d'assistance des communes dans la mise en œuvre des actions du PAPI</p> <p>Une formation à destination des élus a eu lieu en 2014.</p>	
PPR						
Bassin Estuaire Charente, Marais d'Yves-île d'Aix	<p>Modélisation par PHEM (approche historique) fixé par les services de l'Etat</p> <p>Soustraction de ces PHEM avec la topographie (2005/2006)</p> <p>Les côtes sont en cohérence avec Xynthia</p> <p>Cartographies hauteurs d'eau</p> <p>Pas de vitesse modélisée</p>	<p>Cartes enjeux répertoriés : habitats, zones économiques, zones loisirs, naturelles, équipements collectifs (gaz, électricité, canalisation d'eau...), voies de communication</p>	<p>Les PPR sont des outils de diffusion de la connaissance et d'amélioration de la culture de risque en tant que tel puisqu'ils sont annexés au PLU. Ce sont aussi des outils de sensibilisation pour les maires puisque c'est lui qui le porte.</p>			
Nord du département	<p>Modélisation 2D Telemac : bathymétrie données SHOM, topographie : données LIDAR</p> <p>Calage du modèle sur Martin et Xynthia</p> <p>Evénements : Xynthia+20cm et Xynthia +60cm</p> <p>Cartographies des hauteurs d'eau et vitesses disponibles</p>	<p>Recensement complet dans ZI de Chatelaillon-Plage réalisé par des enquêtes de terrain et interview des acteurs et SDIS excepté gaz et telecom mais les transformateurs électriques y sont.</p>				

Etape 4 : Diagnostic à trous au regard de la future SLGRI et aussi par territoire

Disposition 2-1 : Améliorer la connaissance			Disposition 2-2 : Améliorer la conscience et la culture du risque	Disposition 2-3 : Sensibilisation des maires à leurs responsabilités en matière d'information
Améliorer la connaissance de l'aléa	Développer la connaissance et l'identification des enjeux	Diffuser la connaissance du risque et de la vulnérabilité des territoires		
	<p>Ile d'Oléron</p> <p>1 seul aléa dans le PPRN de 2004 : PHE centennale de 4,00 et 4,20m NGF selon secteurs, voir moins dans les marais (lois d'amortissement de l'onde) + soustraction à la topographie (levés topographiques et données IGN)</p> <p>Etude de la conséquence de rupture de digue dans le marais de Bris (Télémac 2D)</p> <p>Carte hauteurs d'eau et réglementaires de 2004</p> <p>Cartos (hauteurs d'eau et vitesse) de 2015 selon scénario Xynthia +20 ouvrages effacés, et effacements selon hypothèses de rupture (4 classes d'aléas).</p> <p>Cartographie des alés présentée au public au printemps 2016 dans le cadre de la révision du PPRN</p>	<p>3 catégories d'enjeux ont été inventoriées : zones urbaines (cf PLU), zones campings et ZAC, futures zones de projets et zones naturelles</p>		
	<p>Presqu'île d'Arvert</p> <p>Approche historique du risque : aléa érosion par analyse de photos aériennes, aléa submersion, méthodologies cartos floue, côte de référence (4mNGF et 4,6mNGF) d'un niveau d'eau projeté sur la topographie ? Seuls 2 niveaux d'aléa, faible <1m et fort >1m en hauteur d'eau</p>	<p>3 catégories d'enjeux ont été inventoriées : zones urbaines (cf PLU), zones campings et ZAC, futures zones de projets et zones naturelles</p>		
PCS	<p>Fouras-Les-Bains et Yves</p> <p>Cartographie des zones les plus impactées par la submersion</p>	<p>Recensement de plusieurs types d'enjeux : habitats ZI, bureaux et service de la commune, lieux publics institutionnels, établissements sanitaires, lieux d'accueil d'enfants, hébergements loisir et plein air, entreprises, exploitations agricoles, maisons isolées, personne à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion. Ce recensement est précis mais souvent ne fait pas l'objet d'une cartographie.</p>	<p>Les PCS sont des documents consultables en Mairie et parfois sur internet</p>	<p>Un rappel des consignes de sécurité avant et après la submersion est réalisé dans les PCS</p> <p>Le PCS rappelle que le maire doit organiser régulièrement des séances de sensibilisation au risque sur sa commune et doit effectuer les démarches pour obtenir les indemnités.</p>

Etape 4 : diagnostic à trous

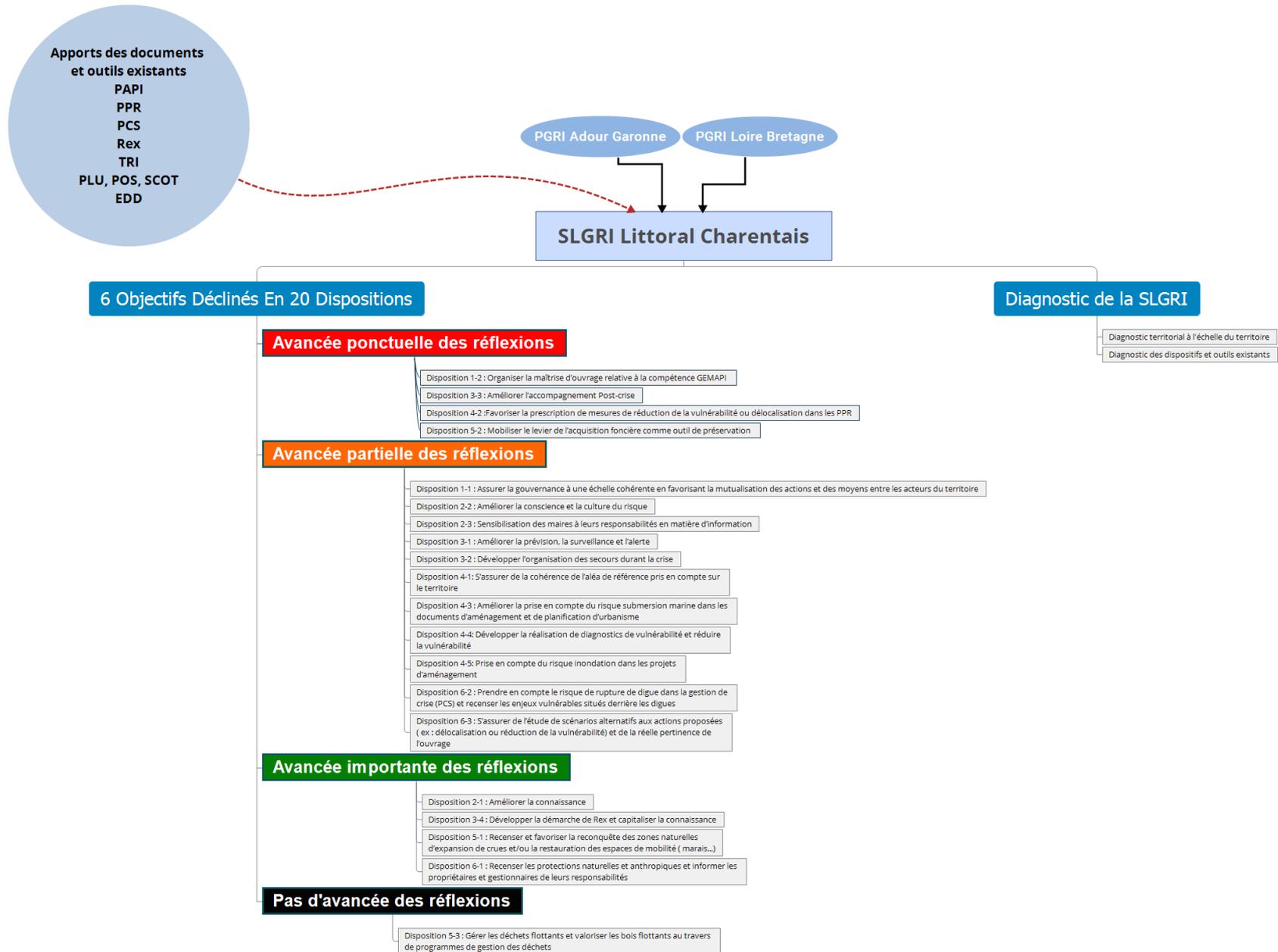
Niveau de contribution des documents au diagnostic de la future SLGRI

→ Le futur diagnostic devra être notamment approfondi sur les aspects dispositifs existants et diagnostic à grande échelle (TRI)

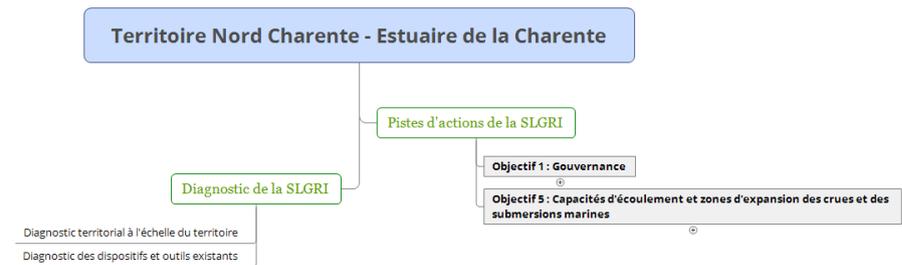
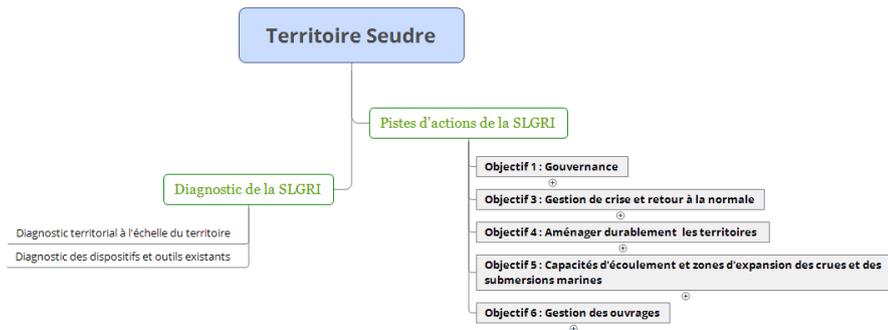
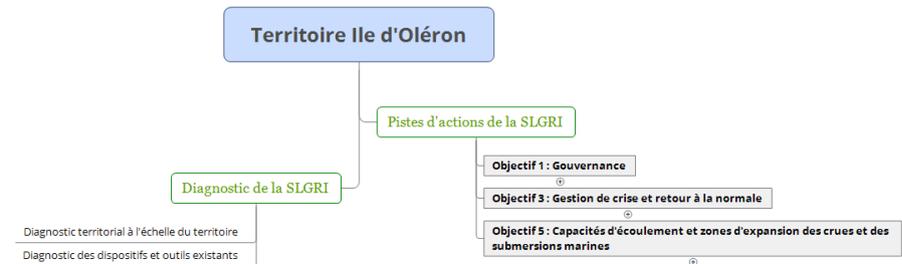
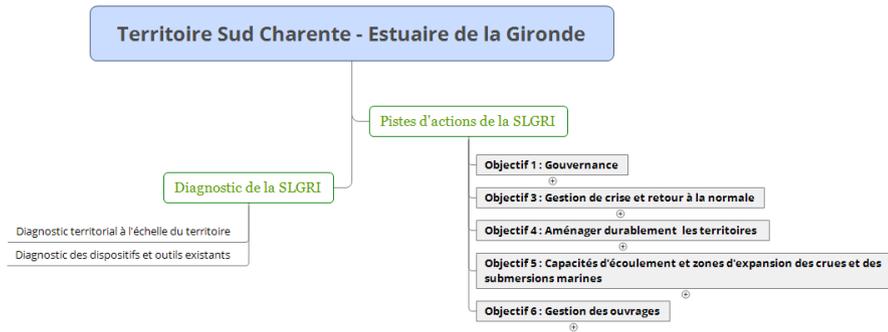
Documents analysés	Nb de communes de la SLGRI	Niveau de contribution au diagnostic			
		diagnostic territorial à l'échelle ZI	diagnostic à l'échelle aggro ou territoire	diagnostic des ouvrages	diagnostic des dispositifs existants
PAPI SYLICAF	4	importante	importante	importante	partielle
PAPI Charente et Estuaire	11	importante	partielle	importante	ponctuelle
PAPI d'intention de la Seudre	11	partielle	ponctuelle	importante	ponctuelle
PAPI de l'Estuaire de la Gironde	6	partielle	ponctuelle	importante	ponctuelle
PAPI de l'île d'Oléron	8	partielle	ponctuelle	importante	ponctuelle
PPR Bassin Estuaire Charente, Marais d'Yves-île d'Aix	13	importante	ponctuelle	aucune	ponctuelle
PPR Ile d'Oléron	8	partielle	ponctuelle	partielle	partielle
PPRL Nord du département	1	importante	ponctuelle	partielle	partielle
PPRL Prèsqu'île d'Arvert	3	partielle	ponctuelle	importante	partielle
EDD Fouras-Les-Bains	1	importante	aucune	importante	ponctuelle
EDD Port des Barques	1	importante	aucune	importante	ponctuelle
EDD Saint-Trojan-Les-Bains	1	importante	aucune	importante	ponctuelle
EDD Les Boucholeurs	1	importante	aucune	importante	ponctuelle
EDD Châtelailon-Plage	1	importante	aucune	importante	ponctuelle
EDD Boyardville/La Perrotine	1	importante	aucune	importante	ponctuelle
PCS d'Yves	1	importante	partielle	aucune	ponctuelle
PCS de Fouras-Les-Bains	1	importante	partielle	aucune	ponctuelle

Etape 4 : diagnostic à trous

Niveau d'avancée des réflexions vis-à-vis de 20 dispositions construites selon 6 objectifs pour la future SLGRI



Etape 4 : Diagnostic à trous – Synthèse des pistes d'actions à approfondir par territoire



Synthèse

- Des éléments à approfondir
 - Dans le diagnostic de la future SLGRI : diagnostic territorial à l'échelle du territoire et diagnostic des dispositifs et outils existants
 - Dans les dispositions de la future SLGRI : des dispositions relatives essentiellement aux objectifs n°1 « **la gouvernance** », n°3 « **la gestion de crise et le retour à la normale** » et n°5 « **les capacités d'écoulement et zones d'expansion des crues et des submersions marines** ». Également, dans une moindre mesure, les objectifs n°4 « Aménager durablement les territoires » et n°6 « gestion des ouvrages »
- Une avancée des réflexions contrastée en fonction des territoires
 - Des pistes d'actions à approfondir de plus en plus nombreuses depuis le nord du territoire vers le sud du territoire

Merci de votre attention

Cerema Sud-Ouest

Didier FELTS - DLB / ERE

Perrine VERMEERSCH – DLB / ERE